

AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

Pôle éducation et vie de la cité - PEVC/Direction de l'éducation, l'enfance et la restauration -
DEER/Service petite enfance
Lieu de travail : Crèche Elsa Triolet

<u>Cadre statutaire</u> - Catégorie : B - Filière : Médico-sociale - Cadre d'emplois : Auxiliaires de puériculture	<u>Cotation RIFSEEP</u> C2	<u>Temps de travail</u> Temps complet Régime de 36h30
<u>Situation fonctionnelle</u> - Référent hiérarchique - Positionnement	Directrice/directeur de la crèche Vous faites partie d'une équipe composée de professionnels de la petite enfance : Educatrice de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture et d'agent accompagnant éducatif petite enfance	
<u>Relations fonctionnelles</u> - Internes - Externes	Relations régulières avec les membres de l'équipe Contacts permanents avec les enfants et relations quotidiennes avec les parents Relations ponctuelles avec les personnels intervenant dans les structures (psychologue, psychomotricien, médecin, ...) et le service de la petite enfance	
<u>Mission principale</u>	<i>La Ville de Lorient gère six crèches collectives et une crèche familiale. L'accueil et la qualité de l'encadrement sont soignés pour répondre précisément aux besoins des tout-petits.</i> Dans ce cadre et pour votre structure, vous assurez la satisfaction des besoins fondamentaux de l'enfant et de son bien-être	
<u>Activités du poste</u>	Garantir un accueil de qualité pour les enfants, les parents ou substituts parentaux Identifier les besoins de l'enfant Communiquer et établir une relation de confiance avec les parents Assurer les transmissions d'information concernant les enfants Repérer et signaler les enfants en détresse Créer et mettre en œuvre les conditions nécessaires au bien-être des enfants Réaliser les soins quotidiens de l'enfant (hygiène, repas et sommeil) et veiller à son bien-être (sécurité – affection) Aménager des espaces de vie adaptées aux besoins individuels et collectifs des enfants Veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité Aider l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie et de son éveil Aider l'enfant à acquérir progressivement des gestes et comportements autonomes Organiser et animer des jeux, des ateliers d'éveil et d'expression Participer à l'élaboration du projet éducatif de la structure (groupes de travail, réunions, ...)	
<u>Compétences requises</u>	• Diplôme d'auxiliaire de puériculture exigé • Intérêt et respect pour les enfants • Savoir respecter les règles d'hygiène et de sécurité • Capacité à travailler en équipe • Capacité d'écoute, d'observation et de communication • Être dynamique, faire preuve d'imagination, de créativité de rigueur et de patience • Sens du service public	
<u>Observations</u>	• <u>Horaires de travail</u> : 7H10 par jour à effectuer sur les temps d'ouverture de la structure, compris entre 7h15 et 18h45 (selon affectation) • 25 jours de congés et 8 RTT • Congés à prendre sur la période de fermeture de la crèche d'affectation • Ce poste est assorti de la <u>NBI</u> sur les fonctions d'auxiliaire de puériculture en quartier prioritaire sous réserve que les conditions d'attribution soient remplies	